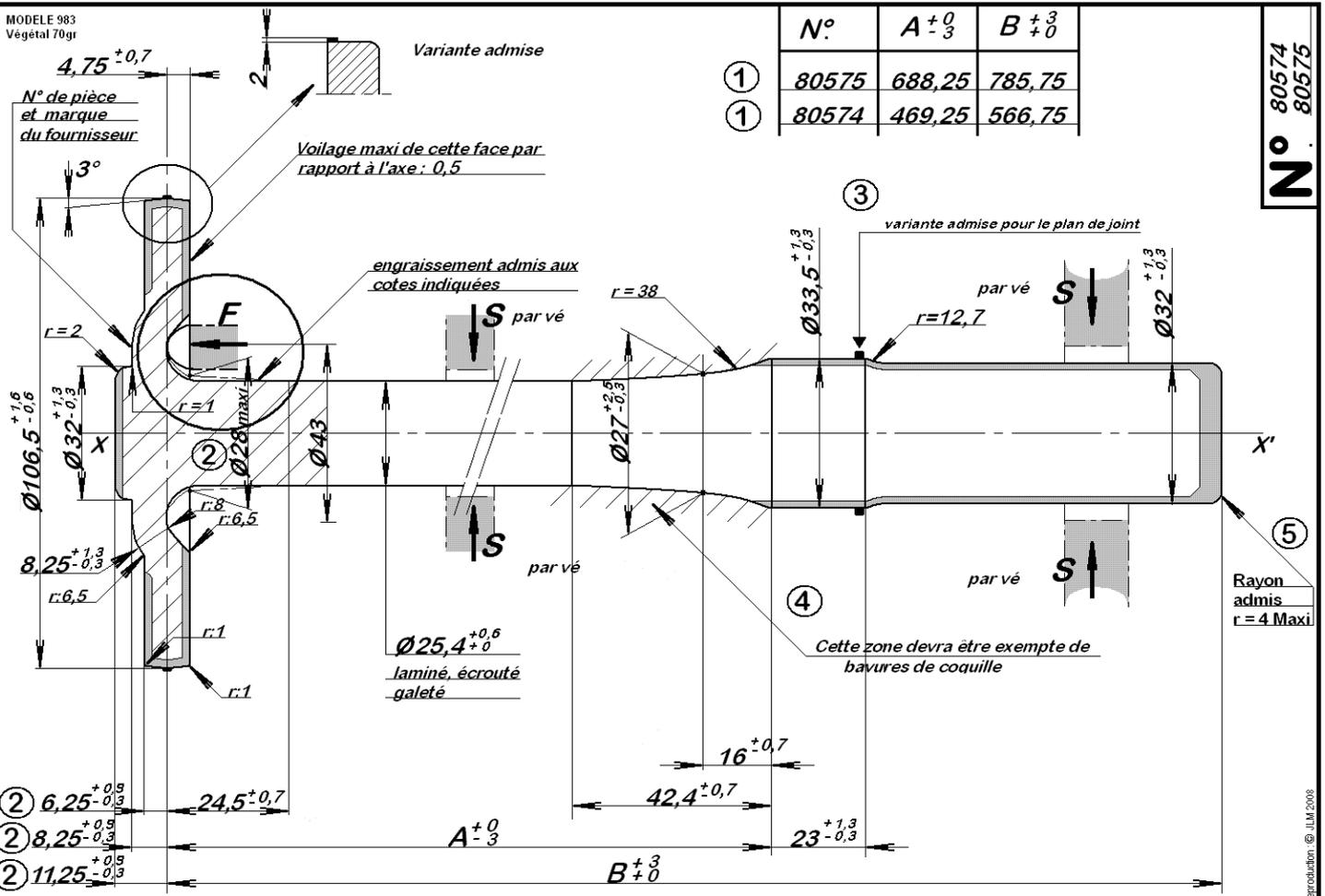


MODELE 983
Végétal 70gr



Cahier des charges

Surépaisseur d'usinage _____

② Pièce livrée exempte de calamine, de criques et de replis de forge particulièrement dans la zone entourée qui restera brute....

Le n° de la pièce et la marque du fournisseur viendront en léger relief à l'endroit indiqué

Les rayons non tolérancés sont à ± 1 mm

Bavure au joint 2 mm maxi de dépassement comme figuré au plan

La pièce est déterminée par la face de départ F et les ϕ de serrage S, ces points viendront très propres de forge

Chevauchement admis, sur la partie comprise entre le joint et l'extrémité de la queue, au plan de joint XX' des

coquilles 0,6mm maxi en tous sens

② Excentrage de la tête et de la partie conique de raccordement par rapport à la queue 0,4 mm maxi

Flèche admise sur la longueur totale 1mm maxi

Arrondis d'arêtes 2mm maxi

Poids usiné : _____

Poids brut : _____

Les cotes sans tolérance sont ϕ

Mod	Note N°	Désignation	Etudes						Méthodes		
			J	M	A	Etabli par	Vérifié par	Visa			
		Original	13	10	60						
①		Inversé les n° dans tableau des longueurs A et B	14	12	60						
②		Compléter cahier des charges, modifié tolérance de certaines cotes	10	2	61						
③		Ajouter variante admise pour plan de joint	27	5	61						
④		Ajouter l'emplacement de la zone exempte de bavures	27	5	61						
⑤		Ajouter rayon admis $r = 4$ maxi	21	6	61						
⑥											
⑦											
⑧											

HOTCHKISS-BRANDT

Organe Sous Organe liasse

Pont AR

Remplacé ou annulé par plan N°: _____

Remplace le plan N°: _____

C des **Plan de brut**

Désignation : Arbre de roue droit et gauche

Coefficient

Matière : 35 CD4

Refoulé pris dans laminé, écrouté, galeté $\phi 25,4$

Type **N. WOF** N° **80574**
N° **80575**